

Article

« Comment (se) représenter un texte littéraire? »

Lita Lundquist

Études littéraires, vol. 25, n°1-2, 1992, p. 83-101.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/500998ar>

DOI: 10.7202/500998ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org



COMMENT (SE) REPRÉSENTER UN TEXTE LITTÉRAIRE?

Lita Lundquist

Introduction

La pragmatique linguistique — qu'elle soit d'inspiration française ou anglo-saxonne — a élaboré tout un éventail de concepts qui se sont révélés utiles à l'analyse des discours littéraires et non littéraires. Ainsi, dans les années soixante, les très beaux articles d'Émile Benveniste ont-ils mis de l'avant « l'appareil formel de l'énonciation », qui inclut les déictiques, les modalités de l'énonciation et les temps verbaux, et dont l'intérêt pour l'analyse littéraire est évident : expressions linguistiques de la présence de l'énonciateur dans son texte, ces signes révèlent en même temps la représentation qu'il se fait de l'allocutaire et du monde qu'il veut représenter. Comme le dit Benveniste, le locuteur

énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques [...]. Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur

et assume la langue, il plante l'*autre* en face de lui [...]. Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde (p. 82).

Dans cette tradition française d'un structuralisme du discours, devenu une linguistique de l'énonciation, s'inscrivent aussi les travaux d'Oswald Ducrot sur le dire, le pas dire et le dit, travaux qui visent plus précisément la présupposition, l'illocutoire et l'argumentation. Dans le premier chapitre des *Mots du discours*¹, intitulé « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », Ducrot s'interroge :

La linguistique peut-elle être utile pour l'analyse de textes? L'analyse de textes peut-elle être utile à la linguistique? Un point commun aux études rassemblées dans ce livre est de répondre *oui* à l'une et l'autre de ces questions (p. 7).

Dans la pragmatique linguistique anglo-saxonne, l'accent est mis sur l'expression linguistique des

1 Recueil dont les différents articles traitent des traces linguistiques de sa propre énonciation laissées dans l'énoncé par l'énonciateur.

actes de langage, directs et indirects, dont l'intérêt pour l'analyse littéraire nous semble central, surtout pour les discours dialogués : quels actes de langage les protagonistes mettent-ils en œuvre, et quels rapports ces actes spécifiques établissent-ils entre eux? Or il existe une pragmatique autre que linguistique, à savoir une pragmatique philosophique — ou cognitive — qui prend le biais des processus interprétatifs et discute des principes généraux de la communication verbale. C'est dans ce cadre que Paul Grice a développé les quatre principes de la conversation : *qualité*, *quantité*, *pertinence* et *modalité*. Et c'est là que se situe l'actuel débat entre, d'un côté, les « néo-gricéens » comme Stephen Levinson et Larry Horn, qui voient dans la seule maxime de *quantité* le principe explicatif de toute interprétation et, de l'autre, les « post-gricéens » Deirdre Wilson et Dan Sperber, pour qui c'est la *pertinence* qui explique à elle seule comment le destinataire en vient, sur la base d'expressions linguistiques manifestes, à déterminer le sens et l'intention². Nous voyons dans ces approches des moyens stimulants pour élucider les inférences potentielles auxquelles l'auteur induit son lecteur, en choisissant pour son message un encodage spécifique.

Cependant, nous allons emprunter ici une autre direction que celle dessinée par ces deux pragmatiques, tout en y puisant des concepts fondamentaux. En fait, nous souhaitons relier certains concepts pragmatiques à la *linguistique textuelle*, et ce afin de pouvoir éclairer — à un niveau plutôt métathéorique — une question qui nous paraît fondamentale pour l'analyse des textes littéraires : *existe-*

t-il une spécificité des textes littéraires? En d'autres termes, nous cherchons à savoir s'il existe une différence entre textes littéraires et textes non littéraires, et si cette différence, qui est intuitivement réelle pour tout lecteur de textes, se laisse déterminer linguistiquement à l'aide de concepts venant de la pragmatique et de la linguistique textuelle.

La spécificité littéraire constitue l'objet d'investigation de la théorie littéraire sous ses différentes formes. Si nous nous risquons dans ce domaine, c'est uniquement pour voir dans quelle mesure les concepts clés de la linguistique textuelle — surtout dans sa dimension cognitive — pourront éclairer sous un jour nouveau la spécificité littéraire. C'est pourquoi nous présentons ci-dessous quelques-uns de ces concepts clés et trois paramètres qui, à notre avis, entrent dans la définition du texte littéraire : la fictionalité, la littéarité et la représentativité. Parmi ces trois paramètres, c'est au dernier, la représentativité, que nous consacrons le plus d'attention. En fait, nous pensons qu'un trait différentiel essentiel se trouve dans les différents types de *représentation mentale* que permet de construire un texte littéraire.

1 La linguistique textuelle

La linguistique textuelle se conçoit, ainsi que la pragmatique d'ailleurs, comme un prolongement ou un élargissement de la linguistique traditionnelle, en ce sens qu'elle a introduit le *texte* dans le domaine des objets linguistiques (empiriques et théoriques), tout comme la pragmatique y avait introduit le *contexte*. Dès ses débuts dans les

2 Voir les travaux de Levinson, Horn, et Sperber et Wilson donnés dans la bibliographie à la fin de cet article.

années soixante, la linguistique textuelle s'est concentrée sur le phénomène central de toute constitution textuelle : la *cohérence textuelle* — ou *cohésion textuelle*³ —, qui a été vue comme le principe constitutif du texte, tout comme l'est la grammaticalité pour la phrase. La cohérence textuelle, ainsi conçue en tant que *textualité*, semble régie par un principe tout à fait général de « bonne formation textuelle », selon lequel tout énoncé doit contenir du « connu » et du « nouveau » par rapport à l'énoncé précédent. Dans une perspective plus linguistique que textuelle, cela veut dire que l'attention est portée sur la réalisation linguistique du « connu », par exemple sur les expressions anaphoriques, tels pronoms et descriptions définies qui, assurant des relations coréférentielles, intra-textuelles, tissent — pour parler étymologiquement — le texte⁴. Une façon d'élucider la différence entre textes littéraires et textes non littéraires consisterait ainsi à étudier les réalisations linguistiques des relations coréférentielles dans les deux types de texte et à voir dans quelle mesure elles diffèrent⁵.

Dans une perspective plus cognitive que linguistique, le principe textuel du « connu » et du « nouveau » s'est vu articuler à la théorie des représentations mentales, en ce sens que l'identification du « connu » permet au lecteur de maintenir une représentation mentale cohérente du texte, tandis

que le « nouveau » lui permet de l'élargir. Ainsi la cohérence textuelle équivaldrait à la possibilité, pour le lecteur, de pouvoir construire « un modèle mental unique⁶ ». Or cette approche cognitive présente, à notre avis, deux inconvénients majeurs.

Premièrement, la construction d'un modèle mental cohérent présuppose que d'éventuels problèmes linguistiques d'ambiguïté référentielle soient d'abord résolus, étant donné que les deux résolutions possibles mènent chacune à une représentation différente : l'unification des deux entités référentielles mène vers le maintien d'un référent discursif unique et, par conséquent, d'un modèle mental cohérent, tandis que la disjonction en deux référents nécessite deux représentations qu'il faut ensuite joindre en une⁷.

Deuxièmement, les concepts mêmes de « connu » et de « nouveau » excèdent le savoir linguistique et textuel : en interprétant un texte comme un tout cohérent, le lecteur n'y met pas uniquement ce que lui dit le texte, il a également recours à ses connaissances du monde. C'est ce qui a fait dire à certains théoriciens que la cohérence n'est pas un fait de langue, mais un fait de « savoir du monde ». Pour la linguistique, qu'elle soit pragmatique ou textuelle, l'intrusion du non-linguistique présente un obstacle considérable, sinon pour l'analyse empirique, du moins pour la théorisation.

3 Pour un aperçu historique et thématique de la linguistique textuelle en France voir Lita Lundquist, « Linguistique textuelle en France », où on trouvera également une discussion des deux notions de « cohérence » et de « cohésion ».

4 Il existe une multitude d'études linguistiques sur l'anaphore; voir entre autres les travaux de Georges Kleiber, et le recueil d'articles édité par Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert.

5 Une application très fine de l'analyse des anaphores à des textes littéraires se trouve dans l'article de Francis Corblin.

6 C'est ainsi que le psychologue et psycholinguiste Philip Johnson-Laird conçoit la cohérence : « a necessary and sufficient condition for discourse to be coherent, as opposed to a random sequence of sentences, is that it is possible to construct a single mental model from it » (p. 370).

7 Nous renvoyons pour des exemples à Lundquist, 1988.

Nous choisissons pour notre part de considérer les manifestations linguistiques et leur linéarisation, de gauche à droite dans l'enchaînement du texte, comme des *instructions* que l'émetteur a choisies en fonction, d'une part, des connaissances qu'il présuppose au destinataire et, d'autre part, de celles vers lesquelles il a l'intention de le mener. On peut donc postuler qu'il existe deux niveaux cognitifs, un « avant » et un « après », qui sont tous deux manifestes dans la surface linguistique du texte.

Nous allons nous situer ici dans la perspective des représentations mentales afin de montrer que les critères de distinction entre textes littéraires et textes non littéraires seraient peut-être à chercher dans les différents processus de (re)construction de modèles mentaux que met à la disposition du lecteur chacun de ces deux types de textes, plutôt que dans la « fictionalité » et la « littérarité », deux paramètres qui sont intuitivement corrects, mais difficiles à prouver linguistiquement.

2 La fictionalité

Textes littéraires et textes non littéraires sont souvent différenciés — et sans problèmes apparents pour le lecteur naïf — selon l'axe *fictif / non fictif*. Or cette distinction est difficilement soutenue par des critères purement linguistiques, comme le montrent les trois extraits de textes suivants.

Texte I

Le village de Pouldreuzic allait-il connaître une période de paix? Depuis des lustres, il était déchiré par l'opposition des cléricaux et des radicaux, de l'école libre des frères et de la communale laïque, du curé et de l'instituteur [...].

Texte II

En début de journée, la Bourse était mollassse. Le réveil de Wall Street la sortit de la nasse [...].

Texte III

Jérôme avait vingt-quatre ans, Sylvie en avait vingt-deux. Ils étaient tous deux psychosociologues. [...].

La référence au monde extérieur se faisant par les syntagmes nominaux (noms propres et descriptions définies), rien — de linguistique — ne permet de déterminer si par exemple « le village de Pouldreuzic », « le curé » et « l'instituteur » (texte I), « la Bourse » et « Wall Street » (texte II), et « Jérôme » et « Sylvie » (texte III) réfèrent à un monde réel ou à un monde fictif. Dans son article « On Referring », Strawson souligne que l'emploi d'une description définie n'affirme pas l'existence et l'unicité d'un référent, comme l'avait postulé Russell, mais les *implique* (« imply »): « To use the word "the" [...] is [...] to *imply* (in the relevant sense of "imply") that the existential conditions described by Russell are fulfilled. But [it] is not to *state* that these conditions are fulfilled »; « The point of the conventions governing that use of [definite descriptions] is, along with the situation of utterance, to secure uniqueness of reference » (p. 332).

C'est donc l'emploi des descriptions définies (et des noms propres) qui assure l'existence et l'unicité du référent en question, mais cela ne résout pas la question de savoir si l'existence unique est réelle ou fictive. Strawson parle de « spurious use » des descriptions définies, emploi duquel dépendent « sophisticated romancing, sophisticated fiction » (p. 331), de même qu'il mentionne les « overtly fictional uses » (*ibid.*), mais sans pour autant spécifier les marqueurs linguistiques de ces emplois.

En conséquence, « to use such an expression as “The king of France” at the beginning of a sentence was [...] to imply that there was a king of France » (*ibid.*), mais, à notre avis, cela ne revient pas à indiquer dans quel type de monde un tel roi existait : monde fictif ou monde réel.

Pour résoudre cette question, le lecteur se fonde sur les signes paratextuels, par exemple sur la présentation du texte sous forme de livre (roman, nouvelle, poèmes), ce qui impose une lecture fictionnelle, ou bien sous forme de journal, de revue (article, fait divers, etc.), ce qui mène vers une lecture factuelle. En outre, le lecteur puise dans ses connaissances du monde — ce sont elles qui lui servent à interpréter « la Bourse » et « Wall Street » dans le texte II⁸.

Si la linguistique textuelle ne permet pas de déterminer ce qu'est la fictionalité, la pragmatique — et surtout la pragmatique des actes de langage — permettrait de mieux l'expliquer comme étant le résultat d'un certain *contrat de fiction*, qui garantit que le destinataire accepte l'univers décrit bien que la condition de vérité ne soit pas satisfaite. La fictionalité est donc davantage un critère pragmatique intuitif relativement sûr qu'un critère linguistique. Voyons ce qu'il en est de l'autre paramètre : la littéarité.

3 La littéarité

Si la fictionalité représente l'axe du texte vu dans son rapport au monde ou aux mondes — réels,

possibles, impossibles, fictionnels —, nous voudrions, par le terme « littéarité », englober les caractéristiques formelles des textes littéraires. Qu'il existe une spécificité littéraire, à savoir des traits et figures qui sont spécifiques aux textes littéraires, les différentes théories littéraires nous l'ont montré de manière convaincante : la rhétorique des tropes, la poétique des métaphores, la sémiotique des structures narratives, la philosophie des effets esthétiques, pour n'en mentionner que quelques-unes⁹. Or un texte qui contient de ces marques littéraires n'en est pas pour autant, ipso facto, conçu comme un texte littéraire. Cela veut dire, en termes plus précis, que la littéarité n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour déterminer si un texte relève de la littérature ou non.

Reprenons les textes II et III pour élucider ce point (le texte II est reproduit en entier p. 92).

Texte II

*La Bourse en alexandrins
En beauté*

En début de journée, la Bourse était mollassse,
Le réveil de Wall Street la sortit de la nasse!
Le contexte est meilleur. Le risque de la guerre
Semble moins imminent qu'en semaine dernière.

Texte III

Jérôme avait vingt-quatre ans, Sylvie en avait vingt-deux. Ils étaient tous deux psychosociologues. Ce travail, qui n'était pas exactement un métier, ni même une profession, consistait à interviewer des gens, selon diverses techniques, sur des sujets variés. C'était un travail difficile [...].

8 Révétons à présent l'origine des trois textes. Le texte I est tiré des premières lignes de « la Mère Noël. Conte de Noël » dans *le Coq de bruyère* de Michel Tournier. Le texte II a paru dans *Libération* du 13 novembre 1990. Le texte III est un extrait de *les Choses* de Georges Perec. Le texte II sera utilisé pour la démonstration (voir section 5).

9 Nous citons dans la bibliographie quelques travaux de Klinkenberg, Jakobson, Genette, Greimas et Ricœur qui vont dans ces directions.

Le texte II contient une multitude de traits littéraires, ne serait-ce que la forme des alexandrins : vers, rimes et rythmes, auxquels s'ajoutent quelques métaphores (figées, il est vrai) et structures syntaxiques recherchées et légèrement archaïques. Cependant, il n'est pas sûr qu'un lecteur considérerait ce texte comme de la littérature; selon toute probabilité il le concevrait comme un pastiche. La question se pose donc de savoir quels sont les facteurs qui — nonobstant les traits littéraires marqués (trop marqués?) — feraient pencher le lecteur vers cette décision. Nous y reviendrons de manière plus approfondie dans la section 5, qui présente les résultats d'une expérience d'interprétation ayant porté sur le texte II. Mais pour l'instant, l'exemple indique que la spécificité littéraire n'est pas une condition suffisante pour classer un texte comme littéraire.

Le texte III, par contre, ne contient aucun signe linguistique à qualifier de littéraire. Le vocabulaire relève du quotidien; la syntaxe est simple, présentant les informations dans des phrases coordonnées et quelques subordonnées qui s'enchaînent dans une dynamique communicative orthodoxe, c'est-à-dire une dynamique communicative où le point de départ de chaque phrase se fonde sur du « connu » (souligné ci-dessous), tandis que la partie finale fournit le « nouveau » (en italique ci-dessous)¹⁰ : « Jérôme avait vingt-quatre ans, Sylvie en avait vingt-deux. Ils étaient tous deux psychosociologues. Ce travail [...] consistait à [...] interviewer des gens [...]. C'était un travail difficile [...]. » En plus, les reprises anaphoriques sont explicites, non ambiguës, avec la forme pronominale (« ils »)

et la forme démonstrative (« Ce travail », « C'était »). Ainsi, le texte III contient-il, dans sa surface, des expressions linguistiques qui sont considérées comme caractéristiques des textes didactiques, descriptifs, voire explicatifs. Cependant, un lecteur qui lit l'extrait — dans son contexte, il est vrai, et avec ses paramètres paratextuels — le classerait selon toute probabilité comme relevant de la littérature. Cet exemple montre que la spécificité littéraire de type linguistique n'est pas une condition nécessaire pour déterminer ce qu'est un texte littéraire.

4 La représentativité

Si la spécificité des textes littéraires (fictionnalité et littéarité) ne se laisse pas déterminer par des critères purement et exclusivement linguistiques, il faudra la chercher dans une autre direction. Pour ce faire, nous allons maintenant exploiter quelques concepts et résultats de l'approche cognitive de la pragmatique et de la linguistique textuelle. L'approche cognitive traite, entre autres, des questions suivantes : dans quelle mesure un « compreneur » a-t-il recours, pour interpréter des données linguistiques, à des *représentations mentales*? Et — quand il s'agit d'interprétation de textes — comment, sur la base d'un « input » linguistique donné, le lecteur construit-il un *modèle mental unique*? Nous nous proposons donc de voir s'il existe des représentations spécifiques à l'interprétation des textes littéraires; en d'autres termes, s'il existe une *représentativité* spécifique aux textes littéraires.

10 Pour plus de détails sur la dynamique communicative, voir par exemple Combettes.

Ce qu'il y a de commun entre la psychologie cognitive des représentations mentales et la pragmatique, c'est le rôle qu'occupent, dans les deux disciplines, les inférences et les implications — souvent fondées sur des connaissances contextuelles et générales — qui sont nécessaires pour « faire le pont » entre des phrases successives. Ainsi, Jean-François Le Ny précise-t-il qu'il existe deux processus cognitifs : « l'appel direct à la mémoire, et le *calcul* (ou le re-calcul) » (1989, p. 60); de même, il souligne la capacité de l'agent cognitif de « *remplacer de l'information externe absente* par celle qu'il a, en lui-même, conservée et organisée sous forme de représentations, de reconstituer à partir de là l'information absente » (p. 3; c'est nous qui soulignons).

Le point d'intersection entre la psychologie cognitive et la linguistique textuelle se trouve plutôt du côté des données linguistiques (l'« input » linguistique), surtout du côté des expressions linguistiques à portée trans- ou interphrastique, telles les anaphores. En fait, certaines expressions anaphoriques ne s'expliquent que par rapport à une représentation mentale déjà présente chez le compreneur. Ainsi Le Ny souligne-t-il le rôle que joue, pour l'interprétation de l'article défini, la présence de représentations tels les scénarios, cadres et schémas : « Pour deux phrases telles que : "Je suis allé au restaurant. Le vin était très bon", [...] il est totalement impossible d'interpréter le "le" qui précède "vin" à partir d'une théorie linguistique non cognitive » (p. 130). Et cela parce que la valeur « non nouveau » de l'article défini peut être connue du compreneur, « soit parce qu'elle a été précédemment *introduite explicitement* dans le texte, soit parce que le compreneur l'a mentalement inférée à partir de ses connaissances antérieures en

mémoire, notamment à partir de scénarios ou de schémas » (p. 130; c'est l'auteur qui souligne).

L'on voit que l'approche cognitive de l'interprétation qui distingue entre « l'appel direct aux représentations » et « le calcul par les représentations » met en relief un des problèmes cruciaux de la linguistique textuelle, à savoir la difficulté qu'il y a à distinguer les deux notions de *cohésion* textuelle et de *cohérence* textuelle. Celle-là comprendrait les marques formelles, syntaxiques et sémantiques, des relations interphrastiques, celle-ci indiquerait des procédures pragmatiques, contextuelles, de « connaissances du monde ». Or, comme cela a été souligné à plusieurs reprises et entre autres par Michel Charolles, cette distinction est difficile, voire impossible à maintenir : « les grammaires de texte font éclater les frontières généralement admises entre la sémantique et la pragmatique, entre l'immanence et le situationnel, d'où à notre avis l'inutilité [...] d'une distinction cohésion-cohérence » (Charolles, p. 14).

On note une pareille bifurcation dans la psychologie cognitive des représentations mentales. En fait, McGonigle et Chalmers ont signalé qu'il existe deux approches : *mapping* versus *constructivism*. La première utilise le modèle mental comme une construction explicative pour rendre compte de l'interprétation de données linguistiques, tandis que la deuxième, le « constructivism », conçoit les données linguistiques comme déterminant de manière décisive le modèle mental :

In one (the mapping), a mental model is used as an explanatory construct to account for language understanding; in the other (the constructivism), the form of the linguistic input is taken as the crucial determinant of the model itself (McGonigle et Chalmers, p. 143).

Nous avons nous-même essayé de concilier les deux processus d'interprétation, à savoir le processus « top-down » et le processus « bottom-up », dans le concept de « programme d'interprétation ». Par ce concept nous indiquons que, dès le début de sa lecture d'un texte, le lecteur active un programme d'interprétation, fait d'attentes qui lui permettent d'une part de prédire — *top-down* — certains éléments à venir, et d'autre part d'identifier — *bottom-up* — les éléments de sens rencontrés par la suite, et de les intégrer dans une interprétation cohérente. Nous allons, dans la section suivante, utiliser le concept de programme d'interprétation dans notre analyse de la représentativité.

Nous avons remarqué qu'on utilise dans la psychologie cognitive les deux concepts de *représentation mentale* et de *modèle mental*¹¹. Les citations suivantes en donnent des exemples tout en nous permettant d'y voir plus clair. Le Ny précise, en employant le terme « représentation », qu'un agent cognitif possède deux types de propriétés générales, à savoir : « 1. [...] des *représentations* (et avant tout des représentations sur l'univers, ou sur une fraction de celui-ci); 2. [...] des capacités de *traitement* de l'information, notamment en l'absence de sources externes pertinentes » (1989, p. 38). Philip Johnson-Laird, lui, utilise le terme « modèle mental » en décrivant par exemple la Cohérence discursive : « a necessary and sufficient condition for discourse to be *coherent*, is that it is possible to construct a single mental model from it » (p. 370; souligné par nous).

Ici nous tranchons, mais sans insister excessivement, en concevant les représentations mentales comme des *structures et capacités cognitives, déjà présentes* chez le compreneur et qu'active la perception de données linguistiques, tandis que le modèle mental, nous le comprenons comme le *résultat cognitif d'une reconstruction interprétative*. Voici, de manière simplifiée :

Lecteur : Texte → Représentations mentales → Modèle mental

Par le terme *représentativité*, nous voulons, dans le cadre de cet article, indiquer qu'un texte donné mène, par son choix et son agencement d'expressions linguistiques, un lecteur donné vers l'activation d'un certain type de représentation(s) mentale(s) et, de là, vers la construction d'un certain type de modèle mental. Cela veut dire que l'on pourrait, de manière purement spéculative, s'imaginer que la spécificité littéraire consiste dans le fait qu'un texte littéraire contient, dans sa surface linguistique, des traits spécifiques qui font qu'un lecteur donné a recours, lors de l'interprétation, à des représentations mentales d'un type particulier, et qu'il construit, au cours de l'interprétation, un modèle mental d'un type particulier. Cette hypothèse sera mise à l'épreuve dans la section suivante.

5 La représentativité des textes littéraires. Une expérience d'interprétation

Pour vérifier notre hypothèse selon laquelle la lecture d'un texte littéraire mènerait à l'activation d'un certain type de représentations mentales,

11 Voir les titres « Comment (se) représenter les représentations » de Le Ny (1985) et « Mental Models » de Johnson-Laird. À ces deux termes s'en ajoutent encore d'autres, par exemple « espace mental » chez Fauconnier (1984).

part, de l'enregistrement des trois interprétations à haute voix, l'analyse va porter sur ces deux éléments : *le texte et les interprétations*. Nous présentons par conséquent d'abord les représentations mentales du contenu du texte dans une analyse neutre, immédiate, en ce sens que les calculs n'y sont pas considérés : seul est donné le contenu propositionnel de chaque phrase. Les calculs effectués effectivement par les trois interprétants seront présentés par la suite.

5.4.1 Comment (se) représenter les représentations? Une analyse propositionnelle de la Bourse en alexandrins

Voici d'abord le texte II dans son entier (c'est nous qui numérotions les vers).

La Bourse en alexandrins

En beauté

- En début de journée, la Bourse était mollassse, (1)
 Le réveil de Wall Street la sortit de la nasse! (2)
 Le contexte est meilleur. Le risque de la guerre (3)
 Semble moins imminent qu'en semaine dernière. (4)
 Le pétrole est en baisse et là-bas, à Wall Street, (5)
 C'est presque l'euphorie : le pessimisme exit, (6)
 L'indice du Dow Jones grimpe très vivement, (7)
 Lundi ce fut marquant et, profitant du vent, (8)
 Paris se réveilla pour finir en beauté. (9)
 Mais les opérateurs nuancent l'envolée : (10)
 La récession US n'a pas lâché du lest, (11)
 La prudence demeure et les volumes restent (12)
 Toujours microscopiques. On note à l'occasion, (13)
 La vive progression des achats sur options (14)
 Qui réduisent d'autant la vigueur du marché. (15)
 En hausse on remarquait Havas, Pernod, Berger, (16)
 Suez et la Bancaire. Eurotunnel a chu : (17)
 L'émission des actions suscite un beau chahut. (18)

Pour (se) représenter les représentations mentales qu'active directement un matériel linguistique donné, c'est-à-dire pour représenter artificiellement les représentations naturelles, Le Ny a proposé (1985) une réécriture propositionnelle en prédicat et argument(s). Nous empruntons ici cette méthode¹⁴, en indiquant en gras les liens directs à établir en arrière (comme par exemple les liens référentiels), et en soulignant les liens indirects (établis par exemple par la sémantique des verbes). Les points d'interrogation signalent des endroits où, le matériel linguistique ne suffisant pas, nous prévoyons que les sujets interprétants auront recours à des représentations mentales en vue de calculer les relations manquantes.

La Bourse en propositions :

- | | |
|---|---|
| alexandrins (Bourse) | ? |
| en beauté (?) | ? |
| 1. mollassse (Bourse) | |
| 2. sauver de la nasse (Wall Street, Bourse) | ? |
| 3. meilleur (contexte) | |
| 4. <u>moins imminent</u> (guerre) | |
| 5. en baisse (pétrole) | ? |
| 6. euphorie (Wall Street) | |
| 7. <u>exit</u> (pessimisme) | |
| 8. grimper (l'indice Dow Jones) | ? |
| 9. marquant (la montée du Dow Jones) | |
| 10. <u>finir en beauté</u> (Paris [= Bourse]) | |
| 11. nuancer (<u>opérateurs</u> , envolée) | |
| 12. ne pas lâcher du lest (récession US) | ? |
| 13. demeurer (prudence) | |
| 14. <u>rester microscopiques</u> (volumes) | |
| 15. vive progression (achats sur options) | ? |
| 16. réduire (achats sur options, vigueur de marché)? | |
| 17. en hausse (Havas + Pernod + Berger + Suez + Bancaire) | |

14 Mais en la simplifiant.

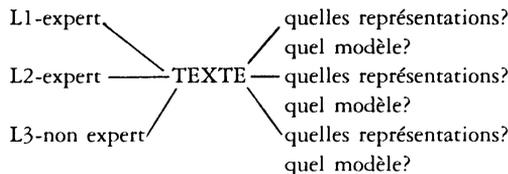
COMMENT (SE) REPRÉSENTER UN TEXTE LITTÉRAIRE ?

18. choir (Eurotunnel)
19. susciter (émission des actions [= d'Eurotunnel],
chahut) ?

L'analyse propositionnelle en prédicats et arguments ne permet pas de montrer les relations temporelles d'antériorité et de succession qui ont pourtant une certaine importance pour l'interprétation effective du texte; elle permet, par contre, de mettre en évidence les relations « de surface », telles les relations référentielles : les répétitions lexicales *La Bourse - la Bourse; Wall Street - Wall Street*. Aussi des relations sémantiques rétrospectives sont-elles immédiatement déductibles du sens même des expressions suivantes : *contexte meilleur* (3) ← *guerre moins imminente* (4) ← *euphorie* (6) ← *pessimisme exit* (7).

5.4.2. Comment interpréter les interprétations? Analyse des trois interprétations

Rappelons que par l'étude des trois interprétations, nous nous proposons d'éclairer, d'une part, les types de représentations mentales qu'utilise un lecteur donné en interprétant un texte donné et, d'autre part, le type de modèle mental — cohérent ou non cohérent — qu'il construit. Avec nos trois sujets et notre texte, cela donne la structure d'investigation suivante :



Comme instruments d'analyse, nous introduisons les deux notions de « scénario » et de « programme d'interprétation ». Dans la théorie cogni-

tive, le terme « scénario » indique un type particulier de représentation mentale se définissant comme *une suite stéréotypée d'événements et d'actions* ou, comme dit Le Ny :

une suite définie, ordonnée dans le temps, d'actions déterminées, impliquant des catégories de personnes et de choses, dont certaines sont déterminées « par défaut », c'est-à-dire [...] en fonction de ce qui se passe *d'habitude* [...] (1989, p. 130).

Dans les interprétations effectuées par les trois sujets, nous avons repéré trois types de scénarios, que nous qualifions de *scénario expert*, de *scénario poétique* et de *scénario argumentatif*. Le scénario expert active, dans le contexte déterminé par le texte de l'expérience, des connaissances sur la Bourse, à savoir des connaissances sur les relations qu'entretiennent les différents sous-systèmes de la Bourse : la relation des Bourses entre elles, la relation entre la guerre du Golfe et le prix du pétrole, la relation entre les achats sur options et la vigueur du marché, par exemple. Le scénario poétique ouvre un accès aux connaissances sur la forme littéraire, ici plus spécifiquement sur le vers, le rythme et la rime des alexandrins. Et, finalement, le scénario argumentatif se fonde sur des connaissances de principes argumentatifs généraux, à savoir tout d'abord le respect par l'auteur de l'orientation argumentative dont il s'est porté garant dès le commencement du texte : s'il a assumé une orientation positive, par exemple, il ne la changera pas, sauf indication manifeste par un « renverseur argumentatif » tel que *mais* ou *cependant*.

Nous avons constaté que chacun des trois sujets utilisait les trois scénarios, mais à des degrés divers. Et, ce qui est encore plus significatif, que chez chaque lecteur il y a un scénario qui domine et qui

contrôle l'interprétation, en ce sens qu'un lecteur qui a sélectionné dès le début de son interprétation un type particulier de scénario interprète les données linguistiques ultérieures en fonction de ce schéma privilégié. De même, le lecteur semble récalcitrant face à un éventuel changement du schéma prédominant en schéma alternatif.

Ce phénomène d'interprétation — la sélection et le maintien d'un type de schéma prédominant —, nous l'appelons le *programme d'interprétation*. Ayant déjà présenté ce concept ailleurs mais sous sa forme plus spécifique de « programme argumentatif¹⁵ », nous le définissons ici dans les termes plus généraux suivants : un *programme d'interprétation* est un type particulier de représentation mentale qu'active un lecteur lors de l'interprétation d'un texte. Le programme est activé par les premiers signes linguistiques (et, selon toute probabilité, paralinguistiques) que présente le texte, et il reste actif durant l'interprétation en ce sens qu'il la *contrôle* : visant la construction d'un modèle mental cohérent, le programme contrôle la détection d'éventuelles équivoques d'interprétation et en gouverne la solution.

Lecture 1

Le premier lecteur, L1 — lecteur expert —, s'est tout de suite déterminé à une lecture non fictionnelle par l'argument suivant : « C'est un peu difficile de faire de la fiction sur la Bourse [...] bien que, évidemment, les alexandrins pointent dans l'autre sens ». *En beauté* reçoit par conséquent une interprétation dominée par « la Bourse » : « c'est un titre inhabituel pour un rapport boursier [...]

ne donne pas du tout des associations économiques, mais plutôt météorologiques ». Poussé par une question portant sur le sens à donner à « en beauté », L1 décide que « l'ambiance est positive ». L1 entame ici un scénario qui est à la fois expert — portant sur l'ambiance positive régnant à la Bourse avec tout ce que cela entraîne — et argumentatif parce qu'il contient une orientation évaluative. Or — on va le voir — L1 n'exploitera pas l'aspect argumentatif par la suite, même en cas de conflits ou de problèmes d'interprétation.

L1 conçoit la première ligne comme un rapport sur l'ambiance de la Bourse, bien que « mollasse » soit un terme qu'il n'a jamais rencontré dans le langage boursier. À la ligne 2, qui contient *Wall Street*, L1 active un scénario expert qui explique les relations entre d'une part « la Bourse » — explicité comme référant, dans le cadre d'un journal national et non pas régional, à la Bourse de Paris — et « Wall Street » d'autre part : relations des horaires (« Wall Street, grand centre financier à New York, ouvre plus tard que la Bourse à Paris ») et relations d'influence mutuelle entre les Bourses internationales.

Ligne 3, *le contexte est meilleur* est interprété comme un résultat de la ligne 2, tandis que *le risque de la guerre semble moins imminent* est un signe, selon un deuxième scénario expert, que tout va bien : « on a confiance en l'avenir, c'est pourquoi les gens investissent plus ».

Le pétrole est en baisse fait appel à un troisième scénario expert, que L1 exploite dans tous ses détails : le rapport entre le risque de guerre et le

15 Voir par exemple Lundquist, 1987, 1989 et à paraître.

prix du pétrole; « le prix qui baisse est un bon signe. On craint moins la guerre, donc la demande de pétrole baisse, et le prix aussi ». L1 essaie ici un scénario alternatif, où « pétrole » signifierait les actions du pétrole, mais l'annule parce qu'il serait non consistant avec *le contexte est meilleur*.

Dow Jones (ligne 7) active le quatrième scénario spécifique — parfaitement cohérent avec les précédents — et une explication détaillée qui assure entre autres : « que l'indice Dow Jones monte est un signe que tout va bien, que les gens ont confiance et investissent ». Or L1 souligne que le scénario expert n'est pas obligatoire pour comprendre cette ligne, parce que « la présence de *indice* devant *Dow Jones* aide le lecteur non expert à calculer que Dow Jones est quelque chose qui est monté ».

Profitant du vent (ligne 8) signifie pour L1 que Paris a profité des tendances à Wall Street pour réaliser des ventes importantes. « “En beauté” n'est pas une métaphore habituelle du langage boursier [...] mais peut signifier une montée générale des ventes ». La cohérence du titre avec le sous-titre n'est pas explicitée par L1.

Les opérateurs (ligne 10) sont censés référer à la Bourse de Paris. *Envolée* est décrite comme une métaphore habituelle, et son équivalent danois est donné, mais le sens, c'est-à-dire l'orientation de la phrase, n'est pas bien perçu. Seule une interprétation neutre en est donnée : « ils ont indiqué la tendance à la Bourse ».

On remarquera que le *mais* n'est pas utilisé par L1 pour introduire une direction argumentative anti-orientée, ce qui correspond au fait que L1 n'a pas fait appel, de manière active, à un scénario argumentatif : c'est vrai qu'il a déterminé l'ambiance comme étant positive, mais ce phénomène n'est pas exploité dans son interprétation.

Ne pas lâcher du lest combiné avec *la récession US* pose des problèmes d'interprétation à L1. Connaissant l'expression métaphorique « lâcher du lest » : « jeter du poids pour aller plus vite », L1 a de la difficulté à la combiner avec *la récession* qui « va plutôt dans l'autre sens ». Y voyant plutôt une aggravation de la récession, L1 hésite à établir un lien de cohérence avec ce qui précède. L'on va voir que les lecteurs 2 et 3 interpréteront sans problèmes cette ligne, ce que nous attribuons à la présence chez eux d'un scénario argumentatif.

L1 utilise un cinquième scénario expert — sur *les achats sur options* — pour expliquer comment un grand nombre d'achats sur options peut réduire la vigueur du marché en général, notamment en réduisant, sur le total, le nombre des achats fermes. De même, L1 a recours à un scénario « rapport boursier » pour prédire qu'après la mention des papiers en hausse, on aura des papiers en baisse. Les deux points de la ligne 17 lui font attendre une explication, qu'il identifie à la ligne finale, et explicite à l'aide d'un dernier scénario expert : « il peut y avoir une relation entre la chute et l'émission des actions, bien que cette relation ne soit pas automatique ».

À la question de savoir s'il s'agit d'un texte expert, L1 répond que non : « il n'y a pas de termes experts obscurs. Ce qui manque, par contre, c'est des connecteurs qui expliciteraient les relations logiques à établir. On a l'impression que la forme en vers a “poussé” ces connecteurs en dehors du texte ». Fidèle à son interprétation initiale du texte comme étant de la non-fiction, L1 croit à la vérité des informations données, bien que, à la question de savoir s'il investirait son argent conformément aux renseignements donnés, il réponde non!

Pour conclure sur cette première lecture, disons que L1, faisant appel à toute une série de scénarios experts, active un *programme d'interprétation expert* qui l'aide à percevoir et à prévoir les relations profondes entre les faits, mais le laisse incapable de résoudre l'équivoque à la ligne 11, faute d'un scénario argumentatif actif. Aussi, le programme expert le mène-t-il vers une interprétation non fictionnelle, où la vérité des faits n'est pas mise en doute.

Lecture II

Le deuxième lecteur, L2 — l'autre expert en économie — a immédiatement opté pour une lecture fictionnelle. « *La Bourse en alexandrins* c'est une forme pas normale pour un texte boursier — je m'attends à un texte humoristique qui mélange les genres, métaphores, etc. ». En conséquence de cette première interprétation, c'est-à-dire conformément au *programme d'interprétation « poétique »* qu'il a initié, L2 interprète *En beauté* comme soulignant le caractère esthétique du texte qui va suivre. L2 ne cherche pas à donner une interprétation de la métaphore et, poussé par une question portant sur le sens à donner à *en beauté*, il maintient sa lecture esthétique. L'adjectif qui termine la première ligne, *mollasse*, lui fait attendre « une belle rime ». La lecture que fait L2 est donc contrôlée par son programme poétique, ce qui s'illustre aussi par le fait qu'il n'ouvre des scénarios experts que s'il est poussé par une question (par exemple le scénario Wall Street-la Bourse de Paris). Et encore, il ne les utilise pas, ne les prenant pas au sérieux, ce qui est en parfait accord avec sa lecture fictionnelle.

À la ligne 3, *le risque de la guerre* lui fait dire : « je pourrais interpréter sur deux niveaux : celui

de la Bourse et celui de la forme, mais, à mon avis, le risque de la guerre ce jour-là n'a pas un rapport si direct avec la Bourse ». C'est-à-dire que L2 a accès à un scénario expert mais qu'il l'annule, par respect pour son programme poétique. Les lignes 5 et 6 lui font ouvrir un autre scénario expert : le risque de la guerre est moins imminent, donc le prix du pétrole baisse, mais c'est quand même l'expression particulière *pessimisme exit* et la rime avec *Wall Street* qui retiennent son attention, provoquant le commentaire suivant : « c'est pas facile de rimer avec Wall Street, et encore c'est la prononciation française de Wall Street, {val strít}, qui est respectée par {eksít}! » Ici, L2 répète que les rimes et la forme en alexandrins lui font exclure que le texte soit non fictif; plus spécifiquement, l'absence des traits habituels d'un rapport boursier lui fait exclure qu'il s'agisse d'un texte boursier expert. L2 maintient donc de manière explicite son programme poétique. Or, L2 concède qu'il s'agit d'un texte fictif avec un fondement réaliste, puisque les relations indiquées pourraient être en rapport avec la réalité. *Dow Jones* active un scénario expert, exploité plus à fond que les précédents, et vu comme étant consistant avec ce qui précède, mais ne lui fait pas pour autant changer de programme. L'emploi du présent est vu comme un autre écart par rapport au style boursier normal, étayant ainsi l'hypothèse d'un texte non boursier.

Le modèle mental qu'a construit L2 jusque-là semble fondé exclusivement sur les signes poétiques, de sorte que les lignes 8 et 9 sont vues comme inconsistantes avec ce qui précède. De même, *en beauté* est commenté comme une de « ces libertés métaphoriques dont il y a plein les textes boursiers », mais sans que L2 en voie le rapport avec le titre et le contenu du texte. Par contre, *les*

opérateurs nuancent l'envolée est interprété par L2 comme annonçant une modification négative, et la ligne suivante est interprétée en parfait accord avec cette attente et le scénario correspondant : « les opérateurs ne suivent pas l'envolée parce que la récession aux États-Unis n'a pas disparu ». Or, tout de suite, L2 modifie sa lecture « réaliste » par le commentaire : « c'est un peu bizarre, parce que la récession ne disparaît pas en quelques jours, c'est pas une information normale pour un rapport boursier, mais elle va bien avec les alexandrins ». Son programme poétique exerce donc un contrôle complet sur son interprétation.

Les lignes 12 et 13 sont dites être en accord avec le fait « que tout n'est pas fini en beauté » mais, tout de suite, L2 nuance cette interprétation « réaliste » en disant que même en temps de récession on peut spéculer et donc maintenir des volumes considérables. *La vive progression des achats sur options* initie un scénario expert exploité à fond, et mis en relation avec *la prudence demeure* à la ligne 12. Or, cette esquisse d'une représentation mentale fondée sur un scénario expert est immédiatement rejetée par la remarque : « c'est de la pure bêtise », provoquée par la ligne 15, *qui réduisent autant la vigueur du marché*, qui active chez L2 et de manière très forte un scénario expert contenant « deux marchés », l'auteur du texte, selon L2, ne spécifiant pas duquel il s'agit. L2 ne conçoit pas « le marché » comme un concept superordonné, et semble en général enclin à rejeter les liens de cohérence de type « réel » sur lesquels le premier lecteur s'était fondé pour arriver à une représentation experte parfaitement cohérente. La ligne 16 provoque chez L2 la remarque suivante : « c'est tout à fait normal de mentionner les papiers en hausse » et L2 recon-

naît les noms propres mentionnés sans pour autant dévier de son programme poétique : « C'est peut-être même vrai, mais j'ai quand même mes doutes concernant la vérité de ces informations, parce que le choix de ces noms propres est probablement dicté par leur forme poétique : possibilité de rime, de versification. Cela réduit pour moi la crédibilité, de sorte que je n'investirais jamais dans ces papiers! » Les deux points qui terminent la ligne 17 lui font attendre une explication qui, venant à la ligne 18, ne constitue pourtant pas pour lui une explication raisonnable. Consultante un scénario expert, de type très technique, L2 conclut que ce n'est pas l'émission des actions qui susciterait du chahut, mais plutôt la rumeur. Et si l'information sur cette émission était vraie, « ce serait une information si sensationnelle qu'elle n'aurait jamais été située à la fin, mais au début ». On le voit, même confronté à des scénarios experts, L2 reste fidèle au programme poétique qui pour lui constitue la représentation prédominante du texte.

L2 n'évalue pas le texte comme étant un texte expert — malgré la présence de certains mots experts. Il maintient son interprétation fictionnelle, comparant le texte à un film sur Mars : « on se sent dépaycé, dans un autre monde, où l'ancrage des informations dans un monde réel n'a aucune importance ».

L2 ne semble pas avoir construit un modèle mental cohérent du contenu informationnel du texte qui, à son avis, « saute un peu » sans ordonner les informations de manière logique et hiérarchique, et qui finit abruptement, et cela sur les deux plans : alexandrins et rapport boursier — « est-ce qu'on aurait coupé quelque chose? »

Lecture III

Le troisième lecteur — L3, le lecteur non expert — définit tout de suite le texte comme étant de la non-fiction « à cause de *la Bourse* », et conçoit *En beauté* comme annonçant une version embellie de la Bourse. L3 n'établit donc pas une relation entre *en beauté* et l'ambiance régnant à la Bourse, comme l'avait fait L1 activant un scénario expert. Aussi L3 ne spécifie-t-il pas de rapport entre les lignes 1 et 2, et *en beauté*. Tout de même, L3 établit, sans avoir recours à des scénarios experts, des liens de rapport suffisants pour progresser rapidement et correctement dans son interprétation. *Le pessimisme exit* lui fait prévoir quelque chose de positif, reconnu et identifié sans problème dans *l'indice Dow Jones grimpe très vivement*, même si L3 ne connaît pas la définition précise de Dow Jones. Il explique que le contenu sémantique du prédicat « grimpe très vivement » lui suffit. Jusque-là, le texte lui paraît absolument cohérent, le rapport entre les deux *en beauté* étant établi à la ligne 9.

Nous voyons la démarche interprétative de L3 comme étant dominée par un programme argumentatif, étant donné que L3 se fonde sur les orientations constatées dans le texte : orientation positive de *en beauté*, *le pessimisme exit*, *Dow Jones grimpe très vivement*.

Aussi la ligne 10, *mais les opérateurs nuancent l'envolée*, lui fait-elle immédiatement attendre une opposition, et une modération de la tendance optimiste. Le rapport avec *la récession US n'a pas lâché du lest* lui est par conséquent parfaitement clair : « la tendance optimiste à la Bourse ne se fait pas voir dans la vie quotidienne aux États-Unis, qui est toujours dominée par la récession ». Par contre, *les volumes* n'est pas identifié, dans ce contexte, par

L3 — c'est un terme vague, dont le sens technique précis ne lui est pas connu. Mais dès que le meneur de l'expérimentation lui en explique le sens spécifique, L3 rétablit la cohérence avec le modèle mental prévalent. *On note à l'occasion* est interprété comme destiné à ajouter quelque chose. *La vive progression* fait hésiter L3 parce que, apparemment, c'est positif, alors qu'il s'attend à du négatif, se trouvant dans un modèle mental qui, à ce moment de sa construction, est négatif : « il y a quelque chose qui progresse beaucoup, mais si c'est négatif ou positif — je ne sais pas. Cela dépend du sens des "achats sur options" qui est un terme technique que je ne connais pas. Je crois que c'est positif, mais j'attends du négatif! » La ligne 15 *qui réduisent autant la vigueur du marché* provoque sa réaction immédiate : « c'est donc négatif! il faut bien. Bien que je ne sache toujours pas le sens de "achats sur options" ». La remarque « C'est donc bien un ajout à ce qui est mauvais » montre que L3, ayant résolu cette équivoque localisée, maintient sans problème un modèle mental cohérent fondé sur les orientations positive et négative.

Il est clair, à cet endroit de son interprétation, que L3 utilise un programme argumentatif et non pas un programme expert : c'est l'orientation, positive ou négative, qui dirige son interprétation, en ce sens que c'est cela qui lui fait concevoir des inconsistances. Et, ce qui est encore plus significatif, le programme argumentatif est suffisant, dans ce texte, pour aider L3 à résoudre des inconsistances apparentes.

Le sens des lignes 16 et 17 *En hausse on remarquait Havas [...]. Eurotunnel a chu* est correctement perçu, et les deux points conçus comme annonçant « ou bien de combien Eurotunnel a chu, ou bien une explication ». *L'émission des actions suscite un*

beau chabut ne lui fournissant pas cette explication, L3 s'attend à voir l'explication apparaître à la ligne suivante qui pourtant, à sa grande surprise, ne suivra pas! « J'aurais vraiment attendu encore une ligne, mais c'est probablement dû à mon manque de savoir dans ce domaine ».

Quant à la question de savoir si le texte est de la fiction ou de la non-fiction, L3 considère les informations comme étant vraies, bien que la forme en affaiblisse la vraisemblance : « Je n'investirais jamais dans ces papiers d'après ces informations, et je suppose que personne ne le ferait ».

Si L3 n'a pas utilisé un programme expert, comme l'a fait L1, il n'a pas non plus mis en œuvre un programme poétique, comme l'a fait L2 : L3 n'utilise ni les rimes ni les vers dans son interprétation. Le programme argumentatif, fondé sur des expressions linguistiques à orientation positive ou négative, lui semble avoir été suffisamment efficace pour construire un modèle mental cohérent du texte (malgré le manque apparent de fin, qu'il attribue à son manque de savoir expert).

6 Discussion

Cette petite expérience d'interprétation nous a montré que ce n'est pas la forme linguistique en soi qui contrôle le type de représentations mentales qu'active un interprétant donné : en fait, ici, un même produit linguistique a provoqué chez les trois sujets de l'expérience des types de représentation différents. Le titre *la Bourse en alexandrins* ouvre chez deux des interprétants (L1 et L3) un accès immédiat à un scénario « la Bourse », activant ainsi une représentation de non-fiction, tandis que l'autre lecteur (L2) accède immédiatement à une représentation poétique. Chez les deux lec-

teurs dont la démarche interprétative est dominée par des représentations de type non fictionnel, on constate en plus qu'il existe des représentations expertes et des représentations non expertes. Par ailleurs, celles-ci, fondées sur des orientations argumentatives, semblent fonctionner aussi bien que celles-là, en ce sens qu'elles permettent de résoudre des ambiguïtés interprétatives et de mener à la construction d'un modèle mental cohérent aussi efficacement que les représentations expertes. C'est peut-être là la preuve la plus convaincante du caractère non expert du texte.

Par ailleurs, l'expérimentation aura révélé des phénomènes d'intérêt général pour la pragmatique aussi bien que pour la linguistique textuelle. Pour la pragmatique, il est intéressant de noter combien est fort le *contrat de fiction*, une fois qu'il est « conclu » : l'exemple du deuxième lecteur nous a montré que pas même la présence manifeste de plusieurs scénarios experts ne peut l'écartier de sa lecture fictionnelle, promue par lui en programme d'interprétation. En fait, il exclut à plusieurs reprises le caractère véridictionnel de ces scénarios experts par des qualifications de « faux », d'« invraisemblable », de « bizarre ». D'autres commentaires de L2 permettent de conclure qu'entrent dans ses représentations des valeurs de jeu, de rire, d'esthétique (« *mollasse* me fait attendre une belle rime »). Tous ces éléments d'interprétation poétique indiquent qu'il existe une représentativité typique des textes littéraires, dont il reste encore à approfondir la spécificité, mais qui semble naître d'une interaction entre des caractéristiques linguistiques d'une part, et des attentes interprétatives de l'autre. C'est cette interaction que nous avons essayé de saisir grâce au concept de programme d'interprétation poétique.

Pour la linguistique textuelle, il importe de souligner la nécessité d'inclure une dimension cognitive dans l'approche linguistique. L'interprétation des expressions linguistiques dans leur enchaînement textuel se fait à travers l'activation, chez un lecteur donné, de certaines représentations mentales. Or il semble que chaque lecteur ait tendance à sélectionner un certain type de représentations et à les promouvoir en programme d'interprétation prédominant, qui par la suite exerce un contrôle extrêmement fort sur l'interprétation du reste du texte. En fait, notre expérience d'interpré-

tation aura montré que les données linguistiques ultérieures du texte sont subsumées par le programme d'interprétation, de sorte que par exemple d'éventuelles ambiguïtés interprétatives et leur résolution ne s'expliquent que par rapport au programme d'interprétation prédominant¹⁶.

Étant donné cette capacité explicative du concept de « programme d'interprétation », nous y voyons une voie à exploiter pour cerner de plus près la notion de textualité, et pour élargir et étendre le concept pragmatique de contexte, afin qu'il couvre le contexte plus global qu'est le texte.

Références

- BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.
- CHAROLLES, Michel, « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », dans *Langue française*, 38 (1978), p. 7-42.
- COMBETTES, Bernard, *Pour une grammaire textuelle. La Progression thématique*, Bruxelles, De Boeck/ Wesmael, 1983.
- CORBLIN, Francis, « les Désignateurs dans les romans », dans *Poétique*, 54 (1987), p. 199-211.
- DUCROT, Oswald, *le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1980.
- — —, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1974.
- — — éd., *les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1984.
- FAUCONNIER, Gilles, *Espaces mentaux*, Paris, Minuit, 1984.
- GENETTE, Gérard, *Figures I*, Paris, Seuil, 1966.
- — —, *Figures II*, Paris, Seuil, 1969.
- — —, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
- GREIMAS, Algirdas Julien, *la Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.
- GRICE, Paul, « Logique et conversation », dans *Communications*, Paris, n° 30 (1979), p. 57-72.

16 Notons par exemple que les trois lecteurs de l'expérience ont perçu des équivoques à des endroits différents du texte, ce qui s'explique parfaitement par les trois programmes qui gouvernent leurs interprétations respectives. L1 se heurte à une ambiguïté interprétative face à *la récession US n'a pas lâché du lest*, qu'un programme argumentatif aurait pu résoudre, tandis que L3 n'arrive pas à interpréter la ligne finale, faute d'un programme expert. Par contre, L3 résout une ambiguïté interprétative due au manque de savoir expert à l'aide de son programme argumentatif. L2, de son côté, perçoit des inconsistances informatives, mais dont la résolution ne l'intéresse pas, vu le programme poétique qu'il a adopté.

COMMENT (SE) REPRÉSENTER UN TEXTE LITTÉRAIRE ?

- HORN, Larry, « Toward a New Taxonomy for Pragmatic Inference: Q-based and R-based Implicature », dans Deborah Schiffrin éd., *Meaning, Form and Use in Context: Linguistic Applications*, Washington, Georgetown University Press, 1984.
- JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- JOHNSON-LAIRD, Philip, *Mental Models*, Cambridge, CUP, 1983.
- KLEIBER, Georges et Jean-Emmanuel TYVAERT éd., *L'Anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 1990.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, *Le Sens rhétorique. Essais de sémantique littéraire*, Bruxelles, Les Éperonniers, 1990.
- LE NY, Jean-François (1985), « Comment (se) représenter les représentations? », dans *Psychologie française*, 85.
- — — (1989), *Science cognitive et compréhension du langage*, Paris, PUF.
- LEVINSON, Stephen, « Pragmatics and the Grammar of Anaphora: a partial pragmatic Reduction of Binding and Control Phenomena », dans *Journal of Linguistics*, Cambridge, CUP, n° 23 (1987), p. 379-434.
- LUNDQUIST, Lita (1987), « Programme argumentatif et désambiguïsation référentielle », dans *Revue romane*, København, Munksgaard, vol. 22, n° 2, p. 163-181.
- — — (1988), « Différents Types d'inférences mis en œuvre dans la résolution de l'ambiguïté référentielle », dans *Psychologie française*, 33, 4.
- — — (1989), « Argumentative Text Structure. A Procedural Model », dans Michel Charolles éd., *The Resolution of Discourse*, Hambourg, Helmut Buske Verlag.
- — — (1990a), « Conditions de production et programmation argumentative », dans *Verbum*, XIII, p. 237-264.
- — — (1990b), « Linguistique textuelle en France », dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V, 1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 144-153.
- MCGONIGLE, Brendan et CHALMERS, « Representation and Strategies during Inference », dans Terry Myers, Keith Brown, Brendan McGonigle éd., *Reasoning and Discourse Processes*, Londres, Academic Press, 1986, p. 141-164.
- RICŒUR, Paul, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.
- SPERBER, Dan et Deirdre WILSON, *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell, 1985.
- STRAWSON, Peter F., « On Referring », dans *Mind*, LIX, 235 (1950), p. 320-344.